

Développement humain
Entre réalités et perceptions de la population

Mohamed Taamouti

Janvier 2010

L'objectif ultime des politiques de développement est d'assurer le bien être de la population par l'amélioration de son niveau et de ses conditions de vie. En conséquence, toute mesure de progrès ou évaluation d'impact devrait refléter le degré de réalisation de cet objectif et tenir compte, au delà des indicateurs quantitatifs, des perceptions, préférences et priorités de la population. Cela requiert évidemment la disponibilité d'une information qualitative relative à ces différents aspects.

Les données qualitatives sur les perceptions complètent les indicateurs quantitatifs par l'appréhension des aspects et dimensions à caractère subjectif difficilement quantifiables. Elles permettent de saisir les attentes et les priorités des ménages et de comprendre le rôle des facteurs sociétaux, démographiques et économiques dans la détermination de leurs perceptions. Ces données sont d'un apport crucial pour la prise de décisions en matière de politique de développement. En renseignant sur les priorités de la population et sur leurs évolutions dans le temps, elles peuvent servir aussi bien pour le choix que pour l'évaluation de ces politiques. Elles peuvent être utilisées également pour le choix d'indicateurs de mesure du progrès plus en phase avec les perceptions de la population.

L'importance des données sur les perceptions de la population a été mise au devant de la scène statistique dernièrement par la Commission Stiglitz et par le « Projet Global » de l'OCDE. Elles devraient occuper, dans les années à venir, une place de plus en plus importante dans la production de l'information statistique par les organismes nationaux de statistique.

Au Maroc, le Haut-commissariat au Plan (HCP) procède, depuis plusieurs années, à l'insertion systématique de modules qualitatifs sur la perception des ménages dans ses enquêtes (enquête nationale sur l'emploi, enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, enquêtes sur les niveaux de vie des ménages, etc.) et depuis 2007, il a lancé une enquête permanente sur la conjoncture auprès des ménages pour le suivi de l'évolution de la situation économique et des niveaux de vie telle que perçue par ces derniers.

Par ailleurs, plusieurs enquêtes qualitatives ponctuelles d'évaluation de programmes ou d'exploration des besoins et des attentes de la population ont été réalisées au cours des dernières années (enquête d'évaluation de l'Initiative Nationale de Développement Humain, enquête sur la perception des niveaux de vie, enquête en cours de préparation sur les attentes des Marocains résidant à l'étranger, etc.).

Disposant d'un ensemble de données sur les perceptions de la population provenant de ces différentes enquêtes et couvrant différents aspects liés au développement humain, nous procédons dans ce papier à une analyse de ces données selon trois axes. Le premier évalue le niveau de convergence entre les perceptions et les données quantitatives, le deuxième procède à une appréciation des politiques publiques et surtout de leurs résultats à la lumière des attentes des ménages exprimées comme priorités économiques et sociales et enfin, un troisième axe aborde la question des déterminants de la perception de la population sur la base d'une analyse économétrique utilisant les modèles de régression ordonnée. L'ensemble de ces investigations permet de dégager des enseignements importants en matière de mesure du développement humain et d'élaboration des politiques publiques au Maroc.

1. Niveau de convergence des perceptions et des indicateurs quantitatifs

Nous nous focalisons dans cette partie sur certains aspects du niveau de vie des ménages sur lesquels nous disposons de données aussi bien quantitatives que qualitatives et nous analysons le niveau de convergence de ces deux types de données.

1.1. Comparabilité ponctuelle des niveaux

Lorsque des données aussi bien qualitatives (perceptions) que quantitatives sont disponibles sur un aspect donné du niveau de vie des ménages, on a tendance à procéder à des comparaisons ponctuelles des niveaux. Or, si les indicateurs objectifs sont calculés sur la base d'une définition claire, les données sur les perceptions des ménages sont basées sur des réponses que chaque chef de ménage formule sur la base des références et des définitions qu'il se fixe subjectivement à propos de l'indicateur considéré.

La perception de la pauvreté illustre bien cette assertion. Les données de l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages de 2007 montrent la proportion des ménages pauvres, calculée objectivement, est de 6,5%, alors 30,5% des ménages se considèrent relativement pauvres et 11,9% se déclarent très pauvres. Une comparaison ponctuelle dans l'absolu de ces indicateurs laisse apparaître une divergence entre les données objectives et les perceptions des ménages. Cette divergence peut paraître d'autant plus évidente que les données de la même enquête montrent que 25% des ménages pauvres se considèrent moyens ou relativement riches et inversement, 10,4% des ménages au dessus du seuil de la pauvreté se considèrent très pauvres.

Répartition des ménages selon la situation vis-à-vis de la pauvreté et la classe d'auto-identification (en%)

Auto-identification	Situation vis-à-vis de la pauvreté		
	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Très riche	0,0	0,2	0,2
Relativement riche	0,1	3,1	3,2
Moyen	1,6	52,6	54,2
Relativement pauvre	2,7	27,8	30,5
Très pauvre	2,2	9,7	11,9
Total	6,5	93,5	100,0

Comme précisé plus haut, cette divergence apparente entre les perceptions et les données objectives s'expliquerait par le fait que l'approche objective se base sur une définition précise et unique selon laquelle sont classés tous les ménages alors que dans leurs déclarations, chaque ménage a sa propre référence ou seuil de pauvreté.

Il est donc clair que toute comparaison des niveaux des indicateurs calculés objectivement avec ceux basés sur les perceptions des ménages ne peut être pertinente et conduirait naturellement à des divergences.

1.2. Niveau de convergence des évolutions des indicateurs objectifs et des perceptions

Après avoir montré les limites de la comparaison ponctuelle des données quantitatives aux perceptions, nous procédons dans cette section à une comparaison des évolutions de ces deux types d'indicateurs. Cette comparaison est établie pour certaines dimensions importantes du développement humain. Il s'agit du niveau de vie, du chômage, du coût de la vie et de certains postes de dépenses qui préoccupent le plus les ménages.

Perception de l'évolution des niveaux de vie

L'une des questions importantes abordées dans différentes enquêtes auprès des ménages réalisées par le HCP est celle relative à la perception de l'évolution des niveaux de vie. Même s'il n'est pas possible de comparer ces perceptions à l'évolution effective du niveau de vie, telle que mesurée par les dépenses ou les revenus, au niveau de chaque ménage individuellement¹, la comparaison des perceptions agrégées avec l'évolution globale des niveaux de consommation ou des revenus permet de faire ressortir des constats assez instructifs.

Les deux dernières enquêtes pour lesquelles ces types de données ont été collectées sont celle sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et celle sur les revenus et les niveaux de vie de 2007. Les résultats de ces deux enquêtes relatifs à cette question sont synthétisés dans le tableau suivant.

**Perception de l'évolution des niveaux de vie au cours
des 10 années précédant l'enquête (en %)**

	Enquête de 2001			Enquête de 2007		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Amélioration ou même niveau de vie	51,8	52,3	52,0	67,1	72,6	69,2
Régression	48,2	47,7	48,0	32,9	27,3	30,8
Total	100	100	100	100	100	100

La lecture de ce tableau fait ressortir deux principaux constats. Le premier est que la proportion des ménages qui déclarent une amélioration des niveaux de vie au cours des 10 années précédant le moment de l'interview était beaucoup plus élevée en 2007 qu'en 2001 et ce, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Le deuxième constat est qu'en 2007, l'amélioration est plus perceptible en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse des indicateurs objectifs qui ressortent des mêmes enquêtes, montre qu'entre 1991 et 2001 (décennie précédant l'enquête de 2001), la dépense annuelle moyenne par personne a baissé, en terme réel, de 2% alors qu'entre 2001 et 2007, elle a augmenté de 2,3% annuellement. Au cours de la même période, l'amélioration dans les campagnes était plus importante que dans les villes, soit un taux de 3,7% contre 1,7% annuellement.

¹ Ce type d'analyses nécessite des données de type panel basées sur le suivi d'un échantillon de ménages dans le temps.

La comparaison de ces évolutions montre donc un niveau de convergence assez élevé des évolutions des indicateurs objectifs et des perceptions des ménages.

Evolution de la perception du chômage et de la cherté de la vie

Concernant le chômage et la cherté de la vie, nous disposons, en plus des données des enquêtes de 2001 et 2007, de celles d'une nouvelle enquête réalisée en décembre 2009 sur les perceptions et les priorités des ménages. Les données de ces trois enquêtes, permettant de retracer l'évolution des perceptions des ménages vis-à-vis de ces phénomènes sur une période de près de 10 ans, sont récapitulées dans le tableau ci-après. S'il ressort clairement de la lecture de ce tableau que le chômage et la cherté de la vie sont des préoccupations majeures des ménages, il n'en demeure pas moins que le niveau de préoccupation vis-à-vis de ces phénomènes s'inscrit dans une tendance baissière, surtout entre 2001 et 2007.

Principales inquiétudes des ménages quant à l'avenir (% des ménages)

	2001	2007	2009
Chômage des jeunes	19	11	14
Cherté de la vie	26	13	16

La baisse de la proportion des ménages qui déclarent le chômage comme principale inquiétude pour l'avenir est conforme à la tendance observée ces dernières années. Le taux de chômage est passé de 12,3% en 2001 à 9,6% en 2008. En particulier, le chômage des jeunes (25-34 ans) a baissé au cours de la même période de 18,9% à 13,5%.

Pour la cherté de la vie, l'indice du coût de la vie a évolué à un taux annuel moyen de 1,3% au cours des années 2000-2001 et de 2,7% en 2006-2007. Ces données paraissent contre intuitives au vu des perceptions des ménages. Cependant, le sentiment de cherté de la vie résulte des évolutions aussi bien de l'inflation que du revenu. Ce qui importe pour les ménages, c'est le pouvoir d'achat mesuré par le revenu réel. Dans les années précédant l'enquête de 2001, le revenu disponible des ménages par habitant avait connu plusieurs années de baisse, alors qu'entre 2001 et 2007, il a connu une hausse continue de 2,3% par an en moyenne. Ceci expliquerait pourquoi la cherté de la vie inquiète moins qu'auparavant.

Perception des postes de dépenses

Interrogés dans les enquêtes de 2001 et de 2007 sur les postes de dépenses qui leur posent le plus problème, les résultats des déclarations des ménages sont donnés dans le tableau suivant.

Répartition des ménages selon les postes de dépenses qui leur posent le plus problème.

Poste de dépenses	% des ménages pour lesquels le poste pose problème		Coefficient budgétaire (en %)		
	2001	2007	2001	2007	Variation en points
Alimentation et habillement	53	35	46	44	-2
Transport	6	10	6	9	3
Habitation et équipements	10	19	26	24	-2
Scolarisation des enfants	12	12	2	3	1
Soins de santé et médicaments	16	16	5	7	2
Voyage, loisirs et activités culturelles	2,4	6	2	2	0
Autres	4	3	14	12	-2
Total	100	100	100	100	0

Il ressort de la lecture des données de ce tableau que la perception des ménages des différents postes de dépenses a connu des changements significatifs entre 2001 et 2007 et ce, malgré la durée relativement courte qui sépare les deux observations. Mis à part l'alimentation et l'habillement, les deux postes qui émergent dans les préoccupations des ménages sont ceux du transport et de l'habitation et équipements. Pour évaluer le niveau de convergence de ces évolutions avec celles des indicateurs objectifs y afférents, nous retenons comme indicateur quantitatif le coefficient budgétaire des postes de dépense considérés.

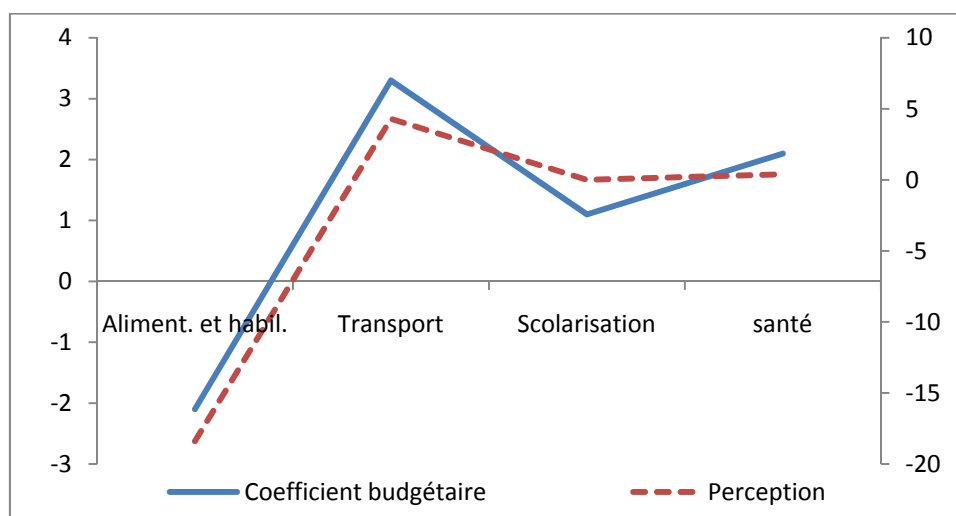
Pour le premier poste, cette évolution est en phase avec l'émergence du transport comme troisième poste de dépenses des ménages. En terme monétaire, ce poste a augmenté de près de 120% au cours de la période, traduisant une plus grande mobilité des Marocains.

Pour le poste habitation et équipements, son coefficient budgétaire a légèrement baissé au cours de la période alors que près de 20% des ménages en 2007 (contre 10% en 2001) le déclarent comme le poste qui leur pose le plus problème. Cette divergence apparente trouverait son explication dans le fait que les dépenses comptabilisées dans les enquêtes sont liées au loyer fictif, à l'entretien et aux équipements du logement, alors que les perceptions des ménages sont basées sur leurs dépenses globales consacrées au logement y compris les remboursements des crédits et des intérêts liés à l'acquisition du logement. L'évolution de ces perceptions est, par ailleurs, concordante avec le boom du marché immobilier et l'explosion des crédits immobiliers enregistrés entre 2001 et 2007.

Le poste alimentation et habillement continue à dominer les dépenses des ménages malgré la tendance baissière de son poids entamée depuis plusieurs années. La baisse importante de la proportion des ménages qui déclarent ce poste leur posant problème s'explique d'abord par la baisse de son poids et par l'émergence des autres postes de dépenses (transport, santé et scolarisation).

Le graphique ci-après montre les évolutions des poids budgétaires des principaux postes de dépense et de la perception des ménages du poste (mesurée par la proportion des ménages qui considèrent le poste en question comme celui qui pose le plus problème). Les courbes donnent la différence entre les valeurs de 2007 et celles de 2001.

Evolution du poids budgétaire et de la perception des ménages (différence en points de %)



2. Les priorités des ménages dans les politiques publiques

L'un des apports importants des données sur les perceptions est l'appréhension des attentes et des priorités des ménages. Ces informations sont cruciales pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques et pour la conception d'indicateurs et d'instruments de mesure du progrès. Elles peuvent être utilisées pour cibler et adapter les politiques en fonction des spécificités régionales ou des différents groupes socio-économiques et pour confectionner des indicateurs de progrès plus en phase avec les perceptions des ménages.

Dans cette partie, nous procédons à l'analyse des déclarations des ménages relatives à leurs priorités socio-économiques et nous les comparons aux choix opérés dans l'élaboration des politiques de développement et à leurs résultats au cours des dernières années.

La question sur les priorités de la population a été abordée à plusieurs reprises dans les enquêtes auprès des ménages. En particulier, elle a été abordée dans l'enquête nationale sur l'emploi en 1996 et dans l'enquête sur la perception du niveau de vie réalisée en décembre 2009. Nous disposons ainsi de deux observations suffisamment espacées dans le temps pour apprécier les choix et les résultats des politiques suivies et faire des évaluations à la lumière des attentes et des priorités de la population. Dans ces questions, les chefs de ménages ont été appelés à citer « les 10 besoins essentiels pour leur ménage et dont la satisfaction peut être le fait des opérateurs sociaux et économiques comme le gouvernement, les collectivités locales, les élus, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et/ou les associations ». Les besoins ont été par la suite codifiés selon une classification préétablie comprenant plus de 80 modalités regroupées en 10 groupes. Les principaux résultats obtenus sont récapitulés dans le tableau suivant.

Répartition des besoins selon la proportion des ménages qui les déclarent comme première priorité (en %)

	1996			2009		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité	4,7	26,5	15,2	1,1	1,9	1,4
Eau potable	6,4	23,2	14,4	2,2	21,3	9,2
Construction des routes	8,8	20,6	14,4	8,1	27,6	15,2
Emploi	19,8	7,9	14,1	22,4	9,9	17,9
Habitat économique	18,1	2,4	10,6	14,5	2,9	10,2
Egout, assainissement	7,6	0,6	4,3	3,8	3,3	3,6
Infrastructure de santé	1,1	4,9	2,9	2	9	4,5
Goudronnage et pavement des rues ou des pistes	4,8	0,2	2,6	1,6	0	1,0
Education	0,4	4,5	2,4	1,6	0,1	1,1
Sécurité des citoyens	3,3	0,1	1,8	4,6	0,4	3,1

Ainsi, en 1996, l'électricité constituait la première priorité pour 27% des ménages ruraux alors qu'en 2007 elle n'est citée comme priorité que par de 2% de ces derniers. Deux conclusions se dégagent de ce constat. D'une part, la politique d'électrification rurale entamée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics répondait bien aux attentes et aux priorités des ménages ruraux. D'autre part, les résultats de cette politique sont bien perçus par les ménages. Le programme d'électrification rurale qui a permis de faire passer le taux d'électrification en milieu rural de 23,2% en 1999 à 80,5% en 2008 a permis donc de combler un des déficits sociaux les plus importants pour les ménages.

Avant d'analyser les autres évolutions, il faudrait noter que cette baisse significative de la proportion des ménages qui déclarent l'accès à l'électricité comme un besoin prioritaire se répercute mécaniquement à la hausse sur les autres proportions, l'analyse de leurs évolutions depuis 1996 doit donc tenir compte de cette répercussion

Concernant l'accès à l'eau potable, sa quasi généralisation en milieu urbain (95,5%) est bien visible dans les déclarations des ménages (2,2% le déclarent comme première priorité contre 6,4% en 1996). En milieu rural, des progrès importants ont été certes accomplis (la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable du réseau est passée de 15,5% en 1999 à 44,5% en 2008) mais ces derniers restent encore insuffisants et les attentes des ménages restent élevées (l'eau potable était la première priorité pour 23,2% des ménages ruraux en 1996 et pour 21,3% en 2009).

La construction des routes est la « première priorité » la plus citée par les ménages ruraux en 2009. Ce constat montre, d'une part, que le programme de construction des routes rurales lancé depuis quelques années est une politique qui répond bien aux attentes de la population, et d'autre part, la nécessité d'efforts supplémentaires malgré les progrès déjà accomplis.

En milieu urbain, l'emploi demeure la première priorité des ménages. En tenant compte de la baisse qu'a connue le chômage dans les villes depuis quelques années (son taux est passé de 22% en 1999 à 14,7% en 2008), ces données montrent que les efforts fournis doivent continuer et que toute politique génératrice d'emploi répond aux attentes et aux priorités des ménages. Cette préoccupation par l'emploi des ménages urbains s'expliquerait également par les effets très néfastes du chômage au-delà des effets matériels directs (sentiment d'exclusion et d'inutilité). Notons également dans le même sens que la différence dans les taux de chômage entre les deux milieux de résidence est bien perceptible. L'emploi ne constitue la priorité que pour 10% des ménages ruraux contre 22% des ménages urbains.

Enfin, l'habitat continue à figurer parmi les premières priorités des ménages urbains (14,5% des ménages en 2009 et 18,1% en 1996). Ces chiffres montrent que la politique de l'habitat social poursuivie ces dernières années répond bien aux priorités des ménages, mais que les progrès réalisés jusqu'à maintenant n'ont pas permis d'absorber le déficit de manière significative et les attentes des ménages restent encore élevées.

Au-delà de l'évaluation des politiques publiques, ces données peuvent être utilisées également pour construire des indicateurs de mesure de progrès basés sur les dimensions qui importent le plus pour les ménages. Les évaluations des progrès basés sur ce type d'indicateurs seront, par construction, convergentes avec leurs perceptions.

A titre d'illustration, en comparant ces priorités des ménages aux composantes retenues dans l'indice de développement humain élaboré par le Programme des Nations Unies pour le Développement, il est clair que des dimensions importantes pour la population ont été omises dans la construction de cet indice. Il est donc naturel que les progrès évalués par son biais ne reflètent pas nécessairement le sentiment de la population.

3. Déterminants de la perception des ménages

Il est largement admis qu'au-delà des moyens matériels tels que le revenu ou le niveau des dépenses, des facteurs d'ordre social, culturel, démographique et autres influencent la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie et leurs attitudes vis-à-vis de leur voisinage et de leur environnement. Nous procédons dans cette troisième partie à une investigation de ces déterminants. Pour ce faire, nous considérons les données sur les perceptions des ménages relatives à deux aspects importants, l'évolution du niveau de vie et la classe sociale d'auto-identification.

Il est difficile de délimiter l'ensemble des facteurs et des déterminants qui peuvent influencer les perceptions des ménages, ils sont nombreux et variés. Dans cette investigation, l'ensemble considéré est restreint par le champ de couverture des enquêtes sources des données utilisées. Ces facteurs sont d'ordre démographique, social, économique ou encore liés à l'éducation, à la santé ou aux conditions de vie des ménages.

Pour évaluer l'effet et le poids des différents facteurs dans la formation des perceptions des ménages, nous avons utilisé des modèles de régression ordinaux. Ce type de modèles permet

de prendre en compte des variables qualitatives à modalités multiples mais ordonnées. Le principe de base de ces modèles est que les variables qualitatives à modalités ordonnées peuvent être vues comme des variables quantitatives prenant des valeurs sur une échelle continue mais dont l'observation renseigne uniquement sur les intervalles d'appartenance. A chaque intervalle correspond une modalité.

Etant donné la multiplicité des facteurs considérés et les corrélations existantes entre eux, nous avons procédé en deux étapes. La première consiste à étudier l'impact de chacune des variables prises séparément et voir comment elle affecte les perceptions des ménages. Afin de contrôler pour les déterminants matériels, chacun des facteurs considérés a été introduit dans un modèle séparé conjointement avec le niveau de la dépense par personne.

Dans une deuxième phase, nous avons considéré un modèle plus global où sont introduits les principaux facteurs. Ce modèle permet de déterminer le poids de chaque facteur dans la détermination globale des perceptions tout en évitant les redondances dues à la corrélation entre les différents facteurs.

Pour l'application de ces modèles, nous avons utilisé les données de la dernière enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages réalisée en 2007. Celle-ci fournit des données assez détaillées sur les perceptions des ménages vis-à-vis de plusieurs aspects du développement humain telles que l'évolution du niveau de vie, la pauvreté et les inégalités.

Analyse marginale des déterminants des perceptions des ménages

Nous considérons deux types de régression. Le premier consiste à régresser la perception de l'évolution du niveau de vie sur la dépense par personne et chacun des déterminants potentiels :

$$Y^1_i = a_0 + a_1 * D_i + a_2 * X_i^k + \varepsilon_i$$

Y^1_i est une variable qualitative mesurant l'évolution du niveau de vie telle que perçue par le ménage i (amélioration, stagnation, régression), D_i est la dépense par tête et X_i^k est le déterminant considéré. i varie de 1 à n , où n est la taille de l'échantillon.

Le deuxième type de régressions est identique au premier sauf que la variable dépendante est remplacée par une autre Y^2_i donnant la classe sociale d'auto-identification du ménage (très riche, relativement riche, moyen, relativement pauvre, très pauvre).

Ces régressions ont permis d'identifier un premier ensemble assez large de déterminants qu'on peut regrouper en :

- facteurs démographiques : âge et sexe du chef de ménage, taille du ménage ;
- facteurs sociaux : état matrimonial ;
- facteurs liés à l'éducation : niveau scolaire du chef de ménage ;
- facteurs liés à la santé : couverture médicale, présence de maladies chroniques dans le ménage.

- facteurs d'ordre économique : profession et situation dans la profession du chef de ménage, nombre d'actifs occupés dans le ménage ;
- conditions de vie du ménage : milieu de résidence, accès à la propriété du logement, accès à l'électricité ;

Analyse globale des déterminants des perceptions des ménages

Pour tenir compte des corrélations entre les différents déterminants, deux modèles globaux ont été estimés. Le premier a comme variable dépendante la perception du niveau de vie et le deuxième, le niveau social d'auto-identification. Ces deux modèles ont permis d'identifier un noyau commun de facteurs les plus significatifs. Ces derniers et le sens de leur effet sur les perceptions considérées sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Principaux déterminants des perceptions des ménages

	Le niveau social d'auto-identification est positivement corrélé avec	L'appréciation de l'évolution du niveau de vie est positivement corrélée avec
Facteurs communs	Taille du ménage	
	Etre marié	
	Sexe masculin	
	Responsables hiérarchiques	
	Cadres moyens	
	Employés	
	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	
	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	
	Nombre d'actifs occupés dans le ménage	
	Accès à l'électricité	
	Avoir une couverture médicale	
	Etre employeur	
	Etre non locataire	
facteurs non communs	Avoir un niveau scolaire supérieur	Ne pas être chômeur
	Age du chef de ménage	Absence de maladie chronique
		résidence en milieu rural

Ces résultats montrent que les ménages propriétaires de leurs logements, de grande taille, avec un nombre d'actifs occupés élevé, dont le chef est un homme marié exerçant une profession de haut niveau et jouissant d'une couverture médicale, sont les ménages les plus optimistes et les plus positifs dans leurs déclarations relatives à leurs niveaux social et à l'évolution de leur niveau de vie. Chacun des facteurs identifiés peut être analysé davantage pour comprendre le soubassement sociologique ou psychologique de son influence, mais ce type d'analyse est laissé pour des investigations ultérieures.

Conclusion.

Dans cette investigation, nous avons montré que même si les niveaux des données quantitatives et des perceptions sont difficilement comparables ponctuellement, il y a un niveau de convergence assez fort entre les évolutions des perceptions et des données objectives.

Par ailleurs, nous avons montré comment les données sur les perceptions, surtout celles relatives aux priorités de la population, peuvent être utilisées pour l'élaboration des politiques publiques et pour l'évaluation de leurs résultats. Nous avons enfin étudié les déterminants de ces perceptions et nous avons montré qu'au-delà des conditions matérielles telles que le revenu ou le niveau de dépenses, des facteurs d'ordre social, culturel, démographique et autres influencent la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie et leurs attitudes vis-à-vis de leur voisinage et de leur environnement.

Il se dégage globalement de ces investigations que la prise en compte des données qualitatives sur les perceptions, les attentes et les priorités de la population aussi bien dans le processus de prise de décision que dans l'élaboration de mesure de progrès ou d'impact est à même d'assurer les conditions de succès des politiques suivies et d'appropriation des évaluations effectuées du progrès.

Enfin, les investigations réalisées pourraient être davantage approfondies si des données de type panel étaient disponibles. Cette disponibilité nécessite des enquêtes spécifiques où des échantillons de ménages représentatifs sont suivis sur des périodes suffisamment longues permettant d'observer des changements dans leurs caractéristiques et dans les comportements qui en résultent. Ce type d'enquêtes fait partie d'ailleurs du programme d'action futur du HCP.

Références

- Almunia, J. (2007): People's perception vs. reality—drawing lessons from the use of statistics in the European Union. OECD World Forum, Istanbul.
- Gandhi, G., K. & J. Knight (2004): Subjective well-being poverty versus income poverty and capabilities poverty? GPRG-WPS-003.
- Herrera, J., M. Razafindrakota and F. Roubaud (2006): The determinants of subjective poverty: A comparative analysis between Madagascar and Peru. WP, DIAL.
- Kahneman, D. and Alan B. Krueger (2006): Developments in the measurement of subjective well-being. *The Journal of Economic Perspectives*, 20, 3-24.
- Ministère de la prévision économique et du plan, Maroc (1998): Programme de priorités sociales (BAJ1) : Priorités sociales nationales: Pluralité et différenciation spatiales.
- Stanca, L. (2005): Determinants of subjective well-being: A quick tour of the evidence. Department of Economics, University of Milan Bicocca.
- Various authors (2001): Qualitative and quantitative poverty appraisal: Complementarities, tensions and the way forward. Contributions to A Workshop held at Cornell University, March 15-16, 2001.

Annexes

Auto-identification au niveau social

Régression ordinale de l'auto-identification sur la dépense par personne et les déterminants pris séparément.

Niveau social : Très riche(1), Relativement riche(2), Moyen(3), Relativement pauvre(4), Très pauvre(5)

Le coefficient de la variable dépenses est toujours négatif et significatif

		Estimation	Niveau de Signification
Taille du ménage		-0,22	0,000
Age du chef de ménage		-0,01	0,000
Etat matrimonial	Marié(e)	-0,73	0,000
	Divorcé(e)	0,47	0,003
Sexe	Masculin	-0,89	0,000
Profession agrégée	Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs	-0,68	0,000
	Cadres moyens	-1,18	0,000
	Employés	-0,56	0,000
	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	-0,65	0,000
	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs	-0,56	0,000
	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux	0,07	0,390
	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	0,43	0,000
	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de la construction	-0,67	0,000
	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs	0,70	0,000
Pauvreté	Non pauvre	-1,03	0,000
Niveau scolaire du chef de ménage	Sans niveau scolaire	0,44	0,000
	Supérieur	-0,43	0,005
Nombre d'actifs occupés		-0,21	0,000
Sans accès à l'électricité		0,76	0,000
Avec couverture maladie		-0,88	0,000
Statut professionnel	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1,61	0,003
	Indépendants	-0,45	0,000
	Employeurs	-1,62	0,000
	Aides familiales et apprentis	-1,34	0,013
Locataire		0,51	0,000

Evolution du niveau de vie

Régression ordinale de l'évolution du niveau de vie sur la dépense par personne et les déterminants pris séparément.

Evolution du niveau de vie : Amélioration (1), stagnation (2) et régression (3)

Le coefficient de la variable dépenses est toujours négatif et significatif

		Estimation	Niveau de Signification
Milieu	urbain	0,37	0,000
Taille du ménage		-0,08	0,000
Age du chef de ménage		0,01	0,000
Etat matrimonial	marié(e)	-0,71	0,000
Sexe	masculin	-0,58	0,000
Profession agrégée	Responsables hiérarchiques de la fonction publique directeurs	-0,91	0,000
	Cadres moyens	-0,74	0,000
	Employés	-0,47	0,000
	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	-0,59	0,000
	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs	-0,69	0,000
	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux	-0,37	0,000
	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	-0,48	0,000
	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de la construction	-0,59	0,000
	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs	-0,15	0,054
	Chômeur n'ayant jamais travaillé	0,70	0,209
Pauvreté	Non pauvre	-0,26	0,005
Absence de maladie chronique		-0,27	0,000
Nombre de chômeurs dans le ménage		0,26	0,000
Nombre d'actifs occupés dans le ménage		-0,14	0,000
Sans accès à l'électricité		0,11	0,073
Couverture médicale		-0,18	0,003
Statut professionnel agrégé	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,71	0,207
	Salariés	-0,46	0,000
	Indépendants	-0,55	0,000
	Employeurs	-0,81	0,000
	Aides familiales et apprentis	-0,25	0,575
	Autres situations	-0,40	0,062
Locataire		0,28	0,000
Accès à l'eau potable		-0,25	0,000

Niveau social d'auto-identification

	Estimation	Erreur std.	Wald	ddl	Sig.
Dépense par personne	-0,05	0,00	358,81	1	0,00
Taille du ménage	-0,14	0,02	76,54	1	0,00
Nb d'actifs occupés	-0,13	0,02	30,51	1	0,00
Sexe masculin	-0,50	0,07	44,12	1	0,00
Pas d'électricité	0,71	0,08	80,36	1	0,00
couverture médicale du CM	-0,74	0,09	65,14	1	0,00
Locataire	0,50	0,09	34,48	1	0,00
Maladie chronique	-0,13	0,08	3,10	1	0,08

Régression ordinale de l'auto-identification sur la dépense pp et les déterminants.

Niveau social : Très riche(1), Relativement riche(2), Moyen(3), Relativement pauvre(4), Très pauvre(5).

Evolution de la pauvreté dans le voisinage

	Estimation	Erreur std.	Wald	ddl	Sig.
Dépense pp	-0,02	0,00	112,32	1	0,00
Taille du ménage	-0,03	0,01	4,57	1	0,03
Nb d'actifs occupés	-0,07	0,02	11,65	1	0,00
Pas d'électricité	0,15	0,07	4,12	1	0,04
Locataire	0,22	0,07	8,58	1	0,00

Régression ordinale de l'évolution de la pauvreté sur la dépense pp et les déterminants

Evolution de la pauvreté n'existe pas ici (0), La pauvreté régresse (1), La pauvreté est stable (2),

La pauvreté s'étend (3).